

**Compte rendu de réunion du conseil communautaire  
du mardi 10 avril 2007 A MINORVILLE**

Etaient présents : Mesdames MORCEL, VINCENT, FOURNIER.  
Messieurs VAUTRIN, THIERY, BRASSEUR, GIRARD, COLIN, GEORGE, ARESI  
TYLKOWSKI, LUCIE, MACQUIN, HANRIOT.

Etaient excusés : Messieurs BESANCON

Etaient absents : Madame HENRY et Messieurs VELLE, ANDRE, PRUDHON, HANGEN.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1/ Vote des budgets de la Communauté de communes des Côtes en Haye, de la ZAC de Noviant aux Prés et de l'Assainissement.
- 2/ Questions diverses

**TPU**

Pour l'amélioration de la dotation globale de fonctionnement.

**Taux des 4 taxes**

La présidente propose le maintien du taux des 4 taxes par rapport à ceux de 2006.

*Rappel des taux :*

- Taxe d'habitation : 1,68 %
- Taxe foncière bâti : 1,82 %
- Taxe foncière non bâti : 3,65 %
- Taxe professionnelle : 2,63 %

Vote : les conseillers acceptent à l'unanimité le maintien de ces taux pour l'année 2007.

**BUDGET ASSAINISSEMENT**

Un exemplaire du budget assainissement est remis à chaque conseiller. Melle Wahl le lit et l'explique à haute voix.

Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 30 000 €.

Les dépenses et les recettes en section d'investissement s'équilibrent pour un montant de 26 129 €.

La présidente propose de passer au vote.

Vote : les conseillers acceptent à l'unanimité le budget assainissement tel que présenté.

A propos de l'assainissement, M. Lucie explique que d'après le calendrier de l'Agence de l'Eau, il faut prévoir les travaux le plus tôt possible afin de pouvoir bénéficier au mieux des subventions.

Monsieur Brasseur souhaiterait plus d'informations sur le règlement assainissement.

La présidente propose de réunir prochainement la commission assainissement pour en discuter.

## **BUDGET DE LA ZONE ARTISANALE DE NOVIANT AUX PRES**

Un exemplaire de ce budget est distribué aux conseillers. Melle Wahl présente le budget.  
Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 28 224 €.  
Les dépenses et les recettes en section d'investissement s'équilibrent pour un montant de 134 113 €.  
La présidente propose de passer au vote.  
Vote : les conseillers acceptent à l'unanimité le budget ZAC tel que présenté.

## **BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Un exemplaire de ce budget est également distribué aux conseillers. Melle Wahl présente le budget et l'explique.  
Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 441 153 €.  
Les dépenses et les recettes en section d'investissement s'équilibrent pour un montant de 531 391,85 €.

*Explications concernant certaines sommes :*

### Subvention pour nouveaux bureaux :

La présidente informe les conseillers qu'elle a reçu un courrier de la députée qui confirme que le Ministre de l'Intérieur octroie à la CCCHaye une subvention de 11 000 € pour la construction des nouveaux bureaux.

### Ruisseau de Grosrouvres

Monsieur Brasseur doit faire procéder au vote du budget de sa commune le lendemain du conseil de communauté. Il a prévu dans son budget une dépense d'investissement de 12 000 € qu'il souhaite présenter au conseil général pour l'octroi d'une subvention. Il n'est donc pas d'accord sur la présentation de cette opération dans le budget de la CCHAYE (montant total de l'opération « traversée de Grosrouvres » à hauteur de 58500 € dans les dépenses d'investissements, financé par les subventions CG 54 et Agence de l'eau et par la participation de la commune de Grosrouvres dans la section des recettes d'investissements). La présidente répond que le budget permet d'envisager cette opération, mais qu'il faudra au préalable en décider au conseil de communauté, avec les modalités pratiques de financements : le groupe de travail constitué à cet effet est chargé d'établir le projet qui sera discuté (réunion prévue le 24/04/2007 à la CCHAYE à 20 h 30).

### Ordures ménagères :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les bacs des ordures ménagères sont à la charge de la CCCHaye.  
La présidente explique que l'agent de développement a effectué une vérification des poubelles avec BARISIEN ; le tour des 9 villages a été fait. Il en résulte beaucoup d'anomalies : bacs trop gros pour de nombreuses familles, déchets recyclables dans les poubelles, quelques fois deux ou trois bacs par foyer, etc..... Un courrier explicatif sera rédigé et envoyé à chaque famille.

La présidente propose de passer au vote.

Vote : les conseillers acceptent le budget principal de la Communauté de Communes tel que présenté avec 13 voix POUR et 1 voix CONTRE.

Monsieur LUCIE, maire de DOMEVRE, tient à préciser qu'il vote contre le budget proposé car il est contre la construction des nouveaux bureaux de la CCHAYE à la ZAC de Noviant aux Prés.

*Note : ce terrain appartient à la CCHAYE.*

## QUESTIONS DIVERSES :

### Distribution des comptes rendus de réunions :

Un résumé du compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 26 janvier dernier avait été photocopié en grand nombre et remis à chaque commune afin d'être distribué dans les foyers. M. Vautrin demande si toutes les communes ont fait cette distribution et ce qu'elles en pensent. Seuls, 3 maires l'ont fait distribuer. Les autres maires pensent qu'un affichage en mairie est suffisant. M. Lucie propose que la CCCHaye établisse un bulletin plus souvent et peut être moins coûteux ; celui-ci aura plus de chance d'être lu qu'un simple compte rendu de réunion. Il propose également de laisser une place dans son journal communal pour l'information intercommunale : cette proposition n'est pas retenue par le vice-président.

*Note : il faudrait, pour assurer l'égalité d'information de tous les habitants de la communauté de communes, que l'information soit communiquée dans tous les bulletins communaux, et de la même manière.*

### T.P.U.

La présidente propose la formation d'un groupe de travail pour la taxe professionnelle unique. Sont volontaires : Mme Morcel, M. Besançon (proposé par M. Lucie), M. Hanriot, M. Vautrin.

### OPAV

Monsieur Lucie souhaite faire intervenir à la prochaine réunion du conseil communautaire le représentant de l'association proposant une Opération Programmée pour l'Amélioration des Vergers.

La commune de Minorville offre le pot de l'amitié aux conseillers.

La Présidente,  
Marie-José FOURNIER